



Service Enfance - Jeunesse

Conditions et modalités de la participation des enfants présents à l'accueil de loisirs, aux activités mises en place par les associations laverunoises 2023-2024

CONCERNANT :

Nom, prénom et âge de l'enfant : _____

Activité, jour et heure : _____

Responsable de l'activité et téléphone : _____

ENTRE

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA MAIRIE DE LAVERUNE,

Les responsables du service enfance jeunesse de Laverune, s'engagent à mettre en place un accompagnement de cet enfant, à l'activité, au jour et à l'heure décrite ci-dessus, durant les temps où il est accueilli au centre de loisirs.

LA FAMILLE :

Je, soussigné, _____
responsable légal de cet enfant, décharge la commune de Laverune, et notamment, le centre de loisirs et son directeur de toute responsabilité envers mon enfant durant les temps mentionnés ci-dessus.

ET L'ASSOCIATION :

Je, soussigné, _____
Président de l'association, mentionnée ci-dessus, prendre l'entière responsabilité de cet enfant durant les temps décrits ci-dessus.
Je m'engage à **prévenir** les responsables du centre de loisirs de tout changement ou annulation d'activité ou d'horaire et à ce que les éducateurs de mon association remettent uniquement et en main propre cet enfant aux animateurs ou aux responsables du centre de loisirs à la fin des cours.

Date :

La famille : _____ la maison de l'enfance la clé des champs

L'association :